



BACHELOR

CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE

en ASSURANCE & BANQUE

Niveau Bac + 3 Titre RNCP niveau 6 n°40253

Objectifs de la formation :

Le rôle du chargé(e) de clientèle en Assurance et Banque réside dans la prospection, l'information et le conseil auprès d'une clientèle diversifiée, incluant des particuliers tels que des salariés, des commerçants, des professionnels libéraux et des retraités.

Qu'il/elle exerce au sein d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou d'un courtier en assurance, le chargé(e) de clientèle en Assurance et Banque doit posséder des compétences techniques homogènes pour répondre aux obligations réglementaires propres aux secteurs de la banque et de l'assurance.

Ce programme se distingue par son engagement envers le développement de compétences relationnelles et commerciales. Les étudiants sont amenés à acquérir ces compétences de manière pratique à travers des exercices concrets et des mises en situation. Ainsi, ils sont pleinement préparés à exceller dans un domaine où la qualité de la relation client et la maîtrise des produits financiers sont cruciales.

Entrée dans la vie active :

Conseiller/ Gestionnaire en assurance et banque

Poursuite d'études :

Masters spécialisés en assurance et banque

Conditions d'admission :

Être titulaire d'un diplôme Bac + 2

Dossier de candidature à télécharger sur le site internet du campus

Entretien avec le directeur adjoint enseignement supérieur

Contenu de la formation :

Bloc 1 - Développer un portefeuille clients en assurance et banque

Bloc 2 - Conseiller et vendre des produits et services bancaires, assurantiels et financiers auprès des prospects et clients du portefeuille.

Bloc 3 - Gérer la gestion courante des activités en assurance et banque intégrant la mise en œuvre d'une démarche de développement de la satisfaction client.

499 heures de formation en un an.

Modalités de l'alternance :

2 semaines en entreprise / 1 semaine à l'UFA

Obtention du diplôme :

Contrôle continu pour chaque bloc.

Epreuves finales : soutenance mémoire et grand oral.

Frais de formation :

Pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Référent handicap UFA

Jean Luc NOIRAUT

Formation par apprentissage en partenariat avec

www.saintemarthe-chavagnes.com

Ecole Supérieure d'Assurances de Paris

CFA Isaac de l'Etoile



